

COMMUNAUTE DE COMMUNES PASQUALE PAOLI

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 JANVIER 2026

OBJET : OUVERTURE PAR ANTICIPATION DE CREDITS BUDGETAIRES POUR LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRIMITIF 2026 EN M57

DE 2026-002

Nombre de conseillers

En exercice : 60 Quorum : 31

Présents : 14

Absents : 34

- dont ayant donné pouvoir : 12

Votants : 26

-dont « pour » : 26

-dont « contre » : 0

- Abstentions : 0

- Non-participations : 0

- Non votants : 0

Le Vendredi 23 janvier 2026 à 17h00,

Le conseil communautaire de la Communauté de communes Pasquale Paoli, convoqué le lundi 19 janvier 2026, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur SARGENTINI François, Président, à Prumitei, 20236 Francardo OMESSA

Présents :

ACQUAVIVA François ALBERTINI COLONNA Nicolette CASANOVA David COGNETTI Vincent	COGNETTI TURCHINI Catherine FERRARI Blaise GILLET VITTORI Stéphane LESCHI Pierre	NASICA Pierre ORSONI Pierre RENUCCI Franck	ROCCHI Ange Toussaint SARGENTINI François TADDEI Pierre
---	---	--	---

Absents ayant donné pouvoir :

ACQUAVIVA Mathieu (à Acquaviva François) BARTOLI Marc (à Ferrari Blaise) BRUNEL Jean Pierre (à Taddei Pierre)	BRUSCHINI Pierre (à Cognetti Vincent) CASAROMANI Marie Thérèse (à Cognetti Turchini Catherine) GIAMARCHI Jean Marc (à Rocchi Ange Toussaint)	GIUDICELLI Jean (à Sargentini François) LUCIANI François Napoléon (à Orsoni Pierre) SALICETI Nicolas (à Gillet Vittori Stéphane)	SOUSTRE Frederic (à Casanova David) TOMASINI Jacques André (à Nasica Pierre) VINCENSINI Augustin (à Renucci Franck)
---	--	--	---

Absents :

ALBERTINI Pierre François ALBERTINI Lucie ANTONIOTTI Serge BERNARDI François Albert BERTINI Jean Marcel BRIGNOLE Jean CALISTRI René CIATTONI Michel COSTA Jacques COSTA Lucien	FILIPPI Jean François FRANCESCHETTI Bernard GERONIMI Pierre Marie GUIDICELLI Mathieu GUIDICELLI Maria LECA Jacques MAESTRACCI Jean Felix MARIANI Mathieu MARTINETTI Antoine MORACCHINI Christian	NEGRONI Jérôme OLMETA Pierre ORSINI François PASQUALINI Jean Félix PASQUALINI Gilles POLIDORI Christiane POLIDORI Michel RENUCCI Jean ROSSI Alexandre SALVIANI Pierre Paul	SIMONPIERI Maria Catherine SIMONPIETRI Antoine VENTURINI Simon VESPERINI Clara
---	---	---	---

SECRETARE DE SEANCE : CATHERINE COGNETTI TURCHINI

LE QUORUM N'AYANT PAS ETE ATTEINT LORS DE LA SEANCE DU 19 JANVIER 2026, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A ETE, DE NOUVEAU, CONVOQUE LE 23 JANVIER 2026 A 17H00 ET PEUT DELIBERER VALABLEMENT SANS CONDITION DE QUORUM

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 1612-1 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu le budget primitif 2025 et les décisions modificatives la Communauté de communes Pasquale Paoli ;

Conformément aux textes applicables, il est proposé au Conseil Communautaire de procéder à l'ouverture des crédits des dépenses d'investissement pour le budget primitif 2026 (nomenclature M57), afin de pouvoir engager, imputer et mandater les dépenses d'investissement selon le détail ci-dessous :

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/01/2026

Publication : 26/01/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



Chapitre	Article	Crédits ouverts	Montant total à prendre en compte	Crédits pouvant être ouverts par l'assemblée délibérante au titre de l'article L. 1612-1 du CGCT		
20	2031	4 000 €	4 000 €	4 000 €	1/4	1 000 €
21	215738	43 551.76 €	43 551.76 €	43 551.76 €	1/4	10 887.94

Où l'exposé de Monsieur le Président est après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

Par 26 Voix pour 0 Voix contre 0 Abstention 0 Non-votant

- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts aux budgets de l'exercice 2025. Les tableaux ci-dessus précisent l'affectation et le montant des crédits ;
- **S'ENGAGE** à ce que les crédits correspondants soient inscrits au Budget primitif 2026 lors de son adoption.

*Les signatures sont au registre des délibérations
Omessa, le 23 janvier 2026*

*Le Président
François SARGENTINI*




Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200073138-20260123-2026-002-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/01/2026

Publication : 26/01/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

